

elles n'entrent pas dans la considération de la présente séance du Parlement, c'est que le parti semble déjà pris à cet égard, puisque le cas d'une rupture arrivant dans cette partie de l'*Europe*, la *Grande-Bretagne* ne se dispenserait nullement d'y envoyer une Escadre, tant pour remplir ses anciens engagemens, qu'afin de protéger son commerce & la navigation de ses sujets. Mais la Cour est convenuë avec celle de *France* d'un plan à suivre conjointement, pour opposer des mesures pacifiques à tous les nuages qui s'éleveroient encore dans le *Nord*; ce qui s'est fait depuis peu. Toutes les affaires qui d'ailleurs surviennent entre les deux Cours, se règlent sur un tel pied de facilité à *Paris* par le Comte d'Albemarle, & à *Londres* par le Marquis de Mirepoix, ensuite de leurs instructions, qu'on ne sauroit voir les choses dans une meilleure intelligence.

IV. Les otages envoyés à *Paris* au sujet du *Cap Breton* restitué aux François sont de retour à *Londres*. Mr. Durand, qui y a résidé comme Ministre du Roi Très-Chrétien, en est parti au contraire le 4. Novembre pour *La Haye*, où il remplira un même poste; & comme il s'est acquis une grande estime pendant son séjour en cette Cour, il en a reçu des marques, le même présent lui ayant été délivré qu'on donne ordinairement aux Ministres accrédités. Il y a apparence ainsi du retour prochain du Colonel York qui a été envoyé à *Paris* dans le tems que Mr. Durand est venu à *Londres*.

V. La négociation avec l'*Espagne* n'étant pas encore portée à sa fin, on n'en dira, après les nouvelles qui s'en publient, autre chose, si-non qu'elle montre un succès futur. Une Île des *Indes Occidentales* appelée *Rattan*, & qui est située dans